

# Ces maçons qui travaillent suspendus au-dessus du vide

Yann Halgand est alpiniste du bâtiment. Avec Fabien Poivet, qui travaille avec lui en intérim, il intervient sur des chantiers difficiles d'accès, souvent situés à des dizaines de mètres de hauteur.

Nicolas FERNAND  
nicolas.fernand@maine-libre.com

L'immeuble sur lequel ils travaillent, situé au bord de l'Huisne, le long de l'avenue Jean-Jaurès, au Mans, est haut de onze étages.

## Une prouesse sportive

Sur lui, le temps, les intempéries ont fait leur œuvre ; ici et là, sur la façade, des parties de la maçonnerie ont souffert. Alors, les deux alpinistes du bâtiment ont été appelés à la rescousse pour une remise en état, là où il serait très compliqué pour des artisans ordinaires d'intervenir. Depuis le toit, plusieurs cordes pendent dans le vide, jusqu'au sol. Yann Halgand et Fabien Poivet sont équipés comme le sont ceux qui vont escalader une paroi rocheuse. De haut en bas, de gauche à droite, ils évoluent au-dessus du vide, passent d'un balcon à l'autre, se balancent, voltigent. Le matériel et les outils qu'ils utilisent les suivent via ce même système de cordée. Dans ces postures inédites, maçonner devient une prouesse sportive. D'ailleurs, aux fenêtres, plusieurs habitants sont au spectacle. « Ils sont aux premières loges », s'amuse Yann Halgand. « Avec eux, ça se passe toujours très bien. En copropriété, certains ne bougent pas beaucoup de chez eux, alors, cette activité, ça agrémente leur quotidien. »

## Amateur d'escalade depuis l'enfance

Ce métier d'alpiniste du bâtiment, Yann Halgand l'a découvert un peu par hasard. « J'étais éducateur sportif à Saint-Brévin-les-Pins, et un jour, j'ai vu des mecs travailler comme ça sur le pont de Saint-Nazaire », explique-t-il. « Comme je fais moi-même de l'escalade depuis l'âge de 8 ans, et que j'ai des connaissances en maçonnerie, ça m'a donné envie de me lancer. » Alors, ce natif de Pontchâteau, en Bretagne, prend la direction du Vercors, pour quelques semaines



Le Mans, vendredi dernier. Yann Halgand et Fabien Poivet en pleine intervention sur cet immeuble de onze étages. Ils se rendront bientôt à Orléans, pour des travaux sur une clinique. Photo - Le Maine Libre - Olivier Blin.

de formation ; depuis six ans, il est installé à son compte, à La Bazoge. « Ma carte professionnelle circule, et on travaille beaucoup avec des syndicats de copropriétés, ou des grosses boîtes, qui font appel à nous. En fait, l'entreprise a vraiment décollé il y a trois ans, mais il faudrait encore plus de travail, pour que je puisse embaucher Fabien. »

« Plus besoin de se parler »  
Un jeune homme qui a lui aussi fait

le choix de s'orienter vers ce métier si particulier. « Avant, je travaillais dans la maintenance, et j'en ai eu marre d'être en danger sur certains chantiers », indique-t-il. « Sur l'un d'eux, j'ai rencontré des cordistes. On a bien discuté. J'ai suivi la formation, la même que Yann, dans le Vercors. » Depuis début 2014, les deux alpinistes travaillent ensemble. Complices. Synchro. « En parfaite coordination. Tout est méthodique », assure Yann Halgand. « Nous

avons nos automatismes, et quand on est suspendu, on n'a presque plus besoin de se parler. »

→ Notre vidéo sur  
Le Maine Libre [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr)

## « Il m'arrive d'avoir peur, et c'est préférable »

Alpiniste du bâtiment est évidemment un métier à risques. « Nous sommes d'ailleurs très contrôlés par l'Inspection du travail », glisse Yann Halgand. « Pourtant, la profession ne compte que très peu d'accidents. En fait, le risque principal, c'est de se cogner quand on est suspendu, ou de se couper au niveau des mains. » Car pour le reste, tout est minutieusement préparé pour que l'ascension se déroule sans accroc. « Nous disposons de deux cordes chacun : une de travail, et une de sécurité. Et nous sommes équipés d'un important matériel pour assurer notre intégrité », détaille Yann Halgand. « Après, cette activité reste un sport, et le corps est très sollicité, notamment la colonne vertébrale, et les bras. Alors, il est indispensable d'avoir une bonne hygiène de vie pour encaisser tout ça. » Autre impératif pour se préserver : investir dans des équipements qui

permettent aux hommes d'économiser leurs efforts. « Cela a un coût, mais il le faut, pour éviter de trop en baver sur les chantiers. » Malgré toutes ces précautions, malgré l'expérience, l'habitude d'évoluer au-dessus du vide, l'appréhension existe toujours. « Il m'arrive d'avoir peur, et c'est préférable. Le danger serait d'être trop sûr de soi », confie Yann Halgand. Certains chantiers l'ont marqué : celui de la Tour Émeraude, au Mans, ou un autre, à La Flèche. « C'était la première sortie que je faisais avec Fabien. Nous devions démonter une antenne de 12 mètres, installée à 10 mètres de hauteur. Nous avons dû grimper dessus alors qu'elle bougeait, et la découper au fur et à mesure. Mais cela fait partie du boulot. Nous allons là où les autres ne peuvent plus intervenir, et dans le milieu du bâtiment, nous commençons à être reconnus. »

N. F.



Pour évoluer dans des conditions optimales de sécurité, rien ne doit être laissé au hasard.

tout à l'heure (hier, près du centre équestre de Brette-les-Pins), une colonne de fumée, je me suis dit « Ce n'est pas vrai ! Ça recommence... » Cette habitante de Mulsanne, dont la maison borde une parcelle boisée, est sur ses gardes depuis une semaine. « Je surveille tous les jours les véhicules et les promeneurs qui passent dans le chemin. Certains n'ont pas de scrupule : ils ont une cigarette dans la bouche ! » Un véhicule « intriguant » est passé devant chez elle l'autre jour, dans cette voie sans issue routière. Il s'agissait d'un agent des services techniques de la commune. Entre Mulsanne, Ruaudin, Teloché et Brette-les-Pins, des nuages de soupçons ont recouvert la forêt.

Benjamin NOLIÈRE



Les rivaux sont loin d'être rassurés.

## ► Faits divers. Ils refusaient de voir mourir leur fille : la petite Ayana est décédée

La petite Ayana, le bébé de 8 mois plongé dans le coma depuis début mai à Angers et dont les parents avaient, pendant un temps, refusé l'arrêt de l'aide respiratoire, est décédée mercredi au CHU d'Angers, selon l'AFP.

Dans la nuit du 4 au 5 mai, la petite Ayana avait été prise d'une très forte fièvre suivie de convulsions, après avoir été vaccinée à Sées (Orne) où elle résidait avec ses parents. Ces derniers ont mis en cause le Samu d'Alençon, qui n'avait pas pris en charge leur enfant. Le lendemain, la petite avait été hospitalisée à Alençon, puis aux Mans et aux urgences pédiatriques du CHU d'Angers.

Les parents avaient refusé le 18 juin, que l'on arrête l'aide

respiratoire qui maintenait leur fille en vie.

Ils s'étaient finalement rangés le 21 juin à son décès « programmé », à l'issue d'une expertise ordonnée par le tribunal administratif de Caen qui avait conclu que le cerveau de l'enfant était « irrémédiablement détruit ».

Extubée le 30 juin, la petite fille avait réussi, depuis, à respirer toute seule. Elle s'est éteinte dans la nuit de mardi à mercredi, a précisé le CHU.

L'avocat des parents, Emmanuel Ludot, n'exclut pas de poursuivre le Samu d'Alençon. Fin juin, il avait affirmé à l'AFP que « si cette fièvre avait été traitée en temps et en heure, nous ne serions pas au chevet d'un bébé qui est sur le point de mourir ».

## Le Mans : il proposait un service de vente de shit à domicile

Mercredi, vers 15 heures, une patrouille de police, intriguée par le comportement d'un jeune conducteur de scooter, a voulu vérifier l'identité de ce dernier alors qu'il venait de jeter un sac dans le quartier des Sablons, au Mans, à la hauteur de l'école des Sablonnières. Les policiers ont interpellé le pilote et récupéré le sac. À l'intérieur : 25 barrettes de shit, toutes conditionnées avec les coordonnées du vendeur qui laissait

ce mot sur chacune des barrettes : « livraison à domicile possible ». La démarche publicitaire n'a que moyennement convaincu les policiers. Placé en garde à vue, le jeune homme, multirécidiviste âgé de 17 ans, a confié qu'il commençait tout juste cette première initiative commerciale. Il sortait d'une prison pour mineur. Présenté au parquet, il retournera dans un établissement pénitentiaire.

## Une vingtaine de feux de récoltes et de forêts dans le département



Brette-les-Pins, hier après midi. Un feu a détruit six à sept hectares de forêt, au lieu-dit « Les Chesnais ».

Comme hier après-midi à Brette-les-Pins, les pompiers sarthois ont été mis à l'ouvrage hier dans le département. Le premier incendie s'est déclaré vers 13 h 45, à Ruaudin, au lieu-dit « La Papinière » où 500 m<sup>2</sup> de sous-bois sont partis en fumée. Le sinistre a été rapidement maîtrisé par les pompiers de Changé, d'Écommoy et de Saint-Mars-la-Brière.

Vers 14 h 20, c'est à Peray dans le Nord-Sarthe, au lieu-dit Beauval, qu'un feu de récoltes s'est déclaré dans une exploitation. Trois hectares ont brûlé ainsi que dix round-ballers. Les pompiers de Bonnétable, de Saint-Cosme-en-Vairais, de Mamers et de Soulligné-sous-Ballon étaient sur les lieux. C'est à Brette-les-Pins, vers 14 h 30, que l'incendie le plus important s'est déclaré, sur la route reliant Ruaudin à Brette. Au lieu-dit « Les Chesnais », une futaie de sept hectares a été ravagée par les flammes (notre photo) et les pompiers du Breil, de Connerré, de Degré, de Saint-Michel-de-Chavaignes, de Montfort-le-Gesnois, de Parigné-l'Évêque, de Pontlieue et d'Yvré-le-Pôlin, après avoir maîtrisé l'incendie, étaient toujours sur place hier soir, plusieurs départs de feux menaçant toujours.

À Connerré, au lieu-dit « La Courtillière », c'est un feu de récoltes qui a démarré peu avant 16 heures, mobilisant les sapeurs pompiers de Bouloire et de Tuffé. Atteints par une légère brise, les départs de feux continuaient en fin d'après-midi. À 17 heures, c'est à Montfort-le-Gesnois, au lieu-dit

« la Belle inutile » qu'un incendie détruisait des résineux et des herbes sèches, sur une surface de 500 m<sup>2</sup>.

Peu avant 18 heures, les pompiers des centres de secours du nord Sarthe étaient une nouvelle fois sollicités pour un feu de chaume, au lieu-dit « Le grand Clouet », à Mézières-sur-Ponthouin.

Vers 18 h 30, un départ était signalé route de Loué, à Vallon-sur-Gée pour un feu de récolte maîtrisé par les pompiers de Chantenay-Villedieu, Loué, Noyen-sur-Sarthe, la Suze et Vallon-sur-Gée.

Vers 19 h 30, à Soullitré, au lieu-dit « Les hirondelles », un nouveau feu de broussailles mobilisaient les pompiers de Montfort et d'Yvré-l'Évêque.

À 19 h 45, encore à Ruaudin, au lieu-dit « Le Verger », un incendie se déclarait dans un champ à la suite d'une rupture d'une ligne à haute tension. Bilan : 2 000 m<sup>2</sup> de broussailles brûlées.

Peu avant 20 heures, à Valennes, dans le canton de Vibraye, au lieu-dit « La Niauche », c'est un engin agricole qui était la proie des flammes, nécessitant l'intervention des pompiers de Saint-Calais et de Vibraye.

Vers 20 h 30, un feu de broussailles se déclarait à Duneau, sur la route de Paris (RD 323), détruisant une dizaine d'hectares.

À 20 h 30 et 21 h 30, à Saint-Denis-d'Orques, au lieu dit « Le tremblaye » et à Auvers-le-Hamon, à « Maupertuis », deux nouveaux feux détruisaient deux engins agricoles dans des exploitations.

## Connerré : quatre blessés dans une collision

Il était 9 h 30, hier matin, sur la route départementale 323 (ancienne Nationale 23), à la hauteur de Connerré, lorsqu'une collision s'est produite entre deux voitures. Légèrement blessés, les

deux conducteurs et leurs passagers ont été dirigés vers le centre hospitalier du Mans par les pompiers de Connerré, du Breil et de Montfort-le-Gesnois.